

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be
Nr 4220

Rapport d'inspection - Instal	lation électrique domestic	que BT / TE	3T existan	te
N° de rapport : 23/16 Cod 20/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10				
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vent	e 🔲 contrôle périodique			
Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐	l autres :	·		
Type d'habitation → maison → appartement → Demandeur :	- SELAING			
Personne sur place : Adresse de la visite :	code EAN de l'installation :	UC		110
Adresse de la visite : 1. /	in a de We	L. G., 5.	- 6940	Tople
Date de visite : .2. XXXIII. Date d'émission	:23. Références d	client:	10	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271	276 bis et dérogations 2 271	bis 🛘 278		
Referencies procedure 3000 FEC BEEGIOW asp	: CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation 💢	Protection générale du branche	ement: //	Α	0
■3N400 V ■3x230V ■2x230V ■ 1N400V	Nombre de tableaux : / n	ombre de circ	uits terminau	x:
Contrôles par examen visuel, tests et mesure	<u>s</u> :			ır
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			\mathcal{X}	
Etat du matériel électrique installé			X	
Mesures de protection contre les contacts directs				
Mesures de protection contre les contacts indirec				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur	propre bouton de test		2	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			X,	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			1	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		1/		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		- X		1
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			V	X
		oute	1	_
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		CATBE	A.	
Resistance de dispersion de la prise de terre	AS MECURABE	idual de l'asses	+ SOCOTEC E	CHIM ook
Identification des appareils de mesure : repris Manquements / Notes :	e dans le dossier equipement indiv	iduel de l'agen	CSOCOTECE	SELGIUM aspi
Manquements / Notes .	k			

VOIR ANN	exe.			3 S. F. R. R. C. S. R.
7	******************			
	2)			
			* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
33+3+170331400+161446131413431414450+17041744444444444				
Conclusion:		120/200	. 100	
☐ L'installation électrique est conforme aux pre-		n contrôle péri	odique est à d	effectuer
dans le délai prescrit par la réglementation et		5-14		
L'installation électrique n'est pas conforme au	ux prescriptions du R.G.I.E. Une v	/ISITE COMPIEN	nentaire est a	1

exécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 18 mois après signature de l'acte de

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM

Domenico

Nom et visa du demandeur pour réception :





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALMATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0225 23/16 0128/02
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de répérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: **Albreuse de plan electrique de l'enfollable **Com me for frust de Terre pour le 2 pri de la Colle ** Austallable à l'ectrique de la Colle ** Austallable à l'ectrique de secondit on neu ansi que le coffeet dans les re gles de l'est suivant de l'est dans les re gles de l'est suivant de l'est dans les re gles de l'est suivant de l'est dans les re gles de l'est suivant de l'est dans les re gles de l'est suivant de l'est



PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

BIJLAGE(N) AAN VERSLAG Nr / ANNEXE(S) AU RAPPORT N°: 23

RAP/SOCOTEC-AC-01 (fr & nl)/0513 - V1

1/1